

AU SOMMAIRE

CLIMAT DES AFFAIRES	2
SALAIRE MOYEN PAR PERSONNE	4
EFFECTIF SALARIÉ DU SECTEUR PRIVÉ	5
CHÔMAGE ET DEMANDEURS D'EMPLOI	10

OBSERVATOIRE DE L'ECONOMIE

n°5
3^E TRIMESTRE 2017

TABLEAU DE BORD TRIMESTRIEL

LES TENDANCES DANS LA LOIRE :

- ⊙ Une amélioration de la santé financière des entreprises.
- ⊙ Une hausse du salaire moyen par personne qui se renforce.
- ⊙ La stabilisation des effectifs salariés privés.
Deux secteurs sont particulièrement dynamiques : le commerce et les services.
- ⊙ Le retour à la hausse du taux de chômage.

+ 0,0 % de l'effectif salarié privé dans la Loire (+ 0,2 % en région) au 3^e trim. 2017 par rapport au 2^e trim. 2017.

2 282 € brut par mois

c'est le salaire moyen par personne dans la Loire au 3^e trim. 2017.

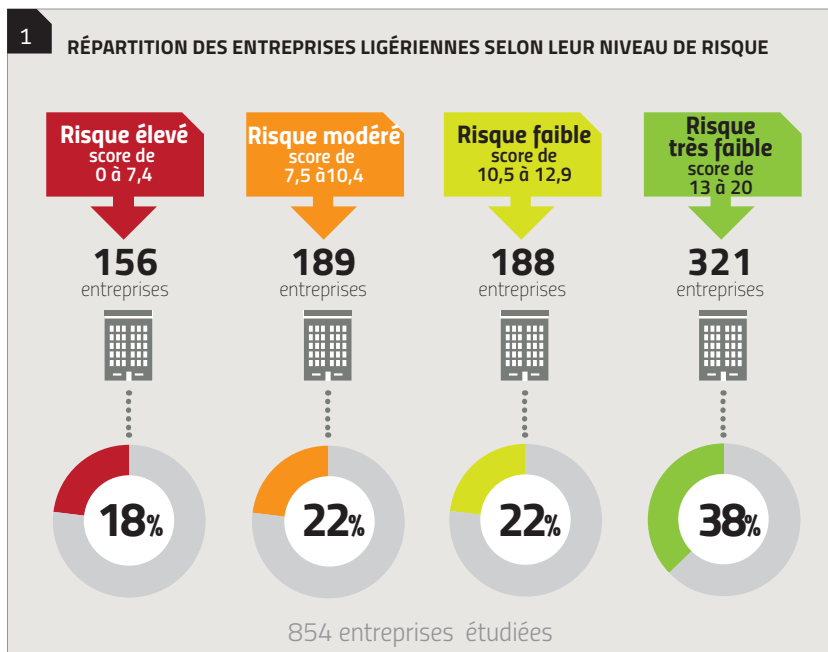
+ 0,8 % du salaire moyen par personne dans la Loire (+ 0,5 % en région) au 3^e trim. 2017 par rapport au 2^e trim. 2017.

9,5 % de taux de chômage dans la Loire (8,4 % en région) au 3^e trim. 2017, en hausse de 0,2 point par rapport au 2^e trim. 2017.

60 % c'est la part d'entreprises ligériennes dont le score traduit un risque de défaillance assez faible à très faible.

37 980 demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A enregistrés à Pôle emploi dans la Loire, en hausse de 4,7 % (+ 5,8 % en région) au 3^e trim. 2017 par rapport au 2^e trim. 2017.

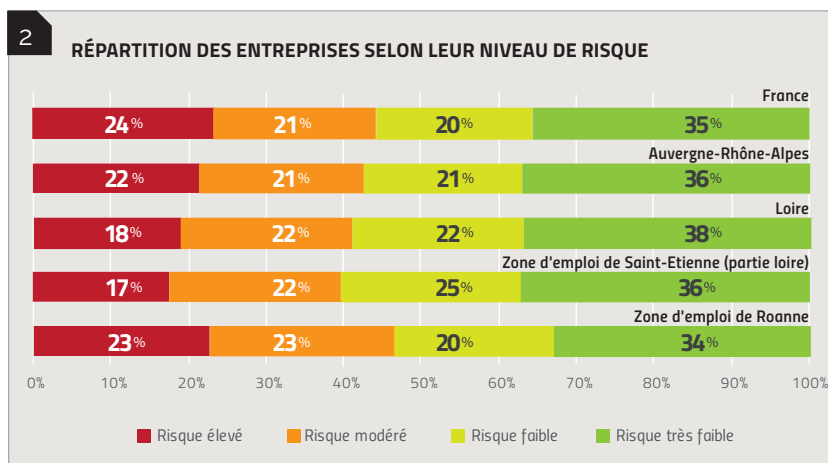
CLIMAT DES AFFAIRES



DANS LA LOIRE, 60% DES ENTREPRISES SONT NOTÉES FAVORABLEMENT, 18% TRÈS DÉFAVORABLEMENT

Sur les 854 entreprises ligériennes analysées : 60% ne présentent pas de risque, 22% présentent un risque modéré, 18% ont un risque de défaillance à 24 mois.

Près de 2 800 emplois dépendraient d'entreprises dont le risque de défaillance est très faible, 1250 emplois d'entreprises à risque élevé.



LA ZONE D'EMPLOI DE ROANNE PRÉSENTE LA PLUS FORTE PROPORTION D'ENTREPRISES À RISQUE ÉLEVÉ

Le département de la Loire affiche davantage d'entreprises notées très favorablement que la région et la France (38% des entreprises ont un risque très faible contre respectivement 36% et 35%). Dans la zone d'emploi de Roanne, 23% des entreprises sont considérées à risque élevé, contre 17% dans celle de Saint-Etienne.

Au 31 décembre 2016, la Loire répertoriait près de 20 390 établissements salariés privés. L'analyse du climat des affaires, représentative du tissu économique, porte sur près de 900 entreprises. Cette donnée est généralement fournie à la date d'édition du tableau de bord. Or, la Base Diane connaît actuellement une restructuration qui ne permet pas l'actualisation du score. La donnée date donc de juin 2017.

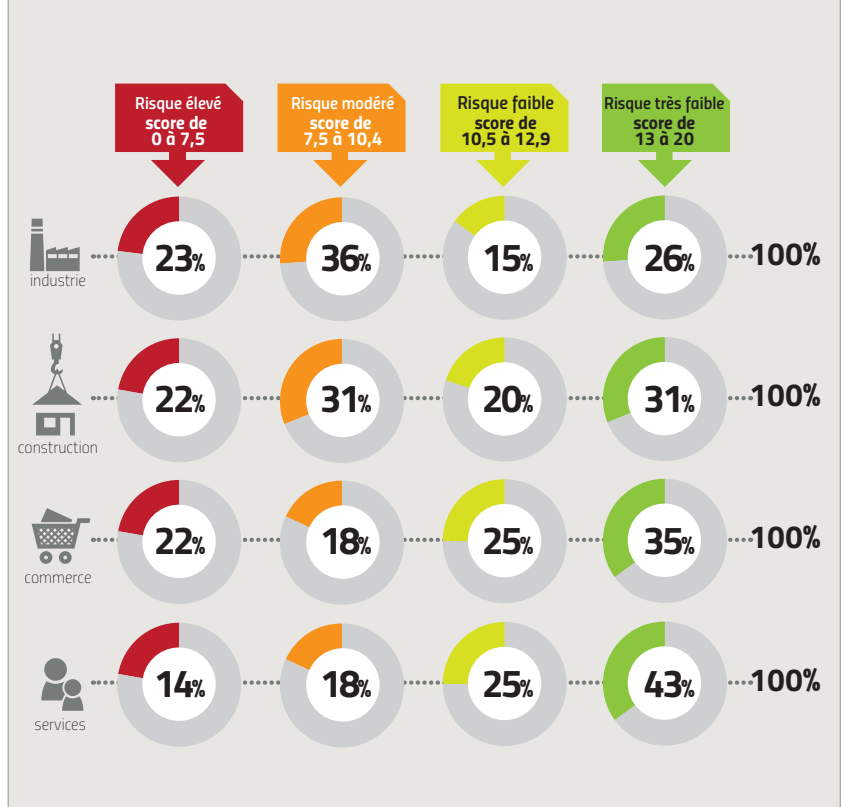
UN RISQUE PLUS ÉLEVÉ DANS L'INDUSTRIE ET PLUS FAIBLE DANS LES SERVICES

Deux secteurs à risque élevé : l'industrie et la construction (respectivement 23% et 22% des entreprises, 18% tous secteurs confondus) ;

Un secteur à risque très faible : les services (43%, 38% tous secteurs) ;

Un secteur à risque faible : le commerce (25%, 22% tous secteurs).

3 RÉPARTITION DES ENTREPRISES LIGÉRIENNES SELON LEUR NIVEAU DE RISQUE ET LE SECTEUR D'ACTIVITÉ

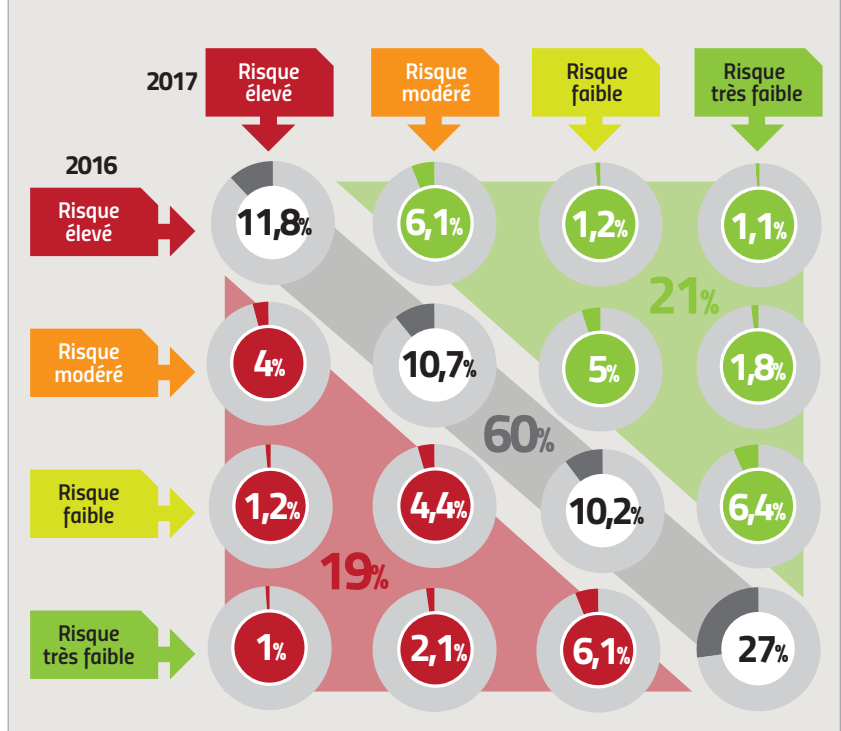


20% DES ENTREPRISES ONT AMÉLIORÉ LEUR SCORE PAR RAPPORT À L'ANNÉE DERNIÈRE

En comparant la situation des entreprises du panel par rapport à leur score de 2016, on observe que 21% des entreprises ont enregistré une amélioration de leur score, 19% des entreprises ont vu leur score se dégrader.

Le solde des scores est de +2,8 points.

4 RÉPARTITION DES ENTREPRISES LIGÉRIENNES SELON LA VARIATION DU SCORE SUR UN AN



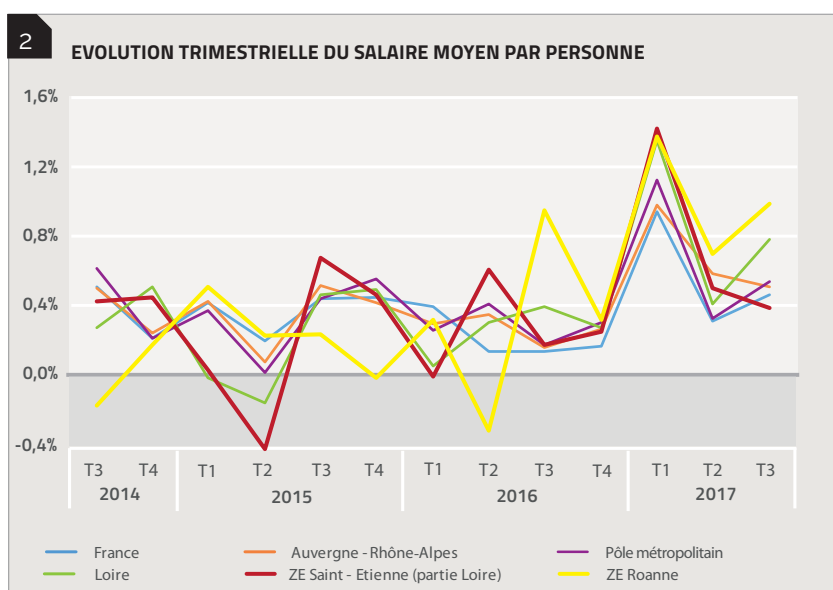
Aide à la lecture : 6,4% des entreprises qui présentent un risque très faible en 2017 étaient en situation de risque faible en 2016. Elles ont vu leur situation s'améliorer.

SALAIRE MOYEN PAR PERSONNE

1	Niveau 2017 T3 (en €)	Evolution trimestrielle (en %)	Evolution annuelle (en %)
France	2 576	+ 0,5%	+ 1,9%
Auvergne-Rhône-Alpes	2 464	+ 0,5%	+ 2,4%
Pôle métropolitain	2 588	+ 0,5%	+ 2,3%
Loire	2 282	+ 0,8%	+ 2,9%
Zone d'emploi de Roanne	2 156	+ 1,0%	+ 3,4%
Zone d'emploi de Saint-Etienne	2 314	+ 0,4%	+ 2,6%

UN SALAIRE EN DEÇÀ DU NIVEAU RÉGIONAL, NATIONAL ET DU PÔLE MÉTROPOLITAIN

Au 3^e trimestre 2017, le salaire moyen par tête s'élève à 2 282 € par mois dans la Loire, chiffre nettement inférieur au salaire moyen observé dans le Pôle métropolitain, en région et en France.



UNE CROISSANCE DU SALAIRE QUI S'ACCENTUE DANS LA LOIRE

Bien qu'en augmentation, la croissance du salaire moyen par tête connaît un ralentissement dans la zone d'emploi de Saint-Etienne et au niveau régional au 3^e trimestre 2017.

A l'inverse, la croissance est amplifiée dans la Loire, le Pôle Métropolitain et en France, croissance encore plus forte dans la zone d'emploi de Roanne.

Le SMPT de la zone d'emploi de Roanne reste toutefois modeste par rapport à celui des autres territoires.

EFFECTIF SALARIÉ DU SECTEUR PRIVÉ

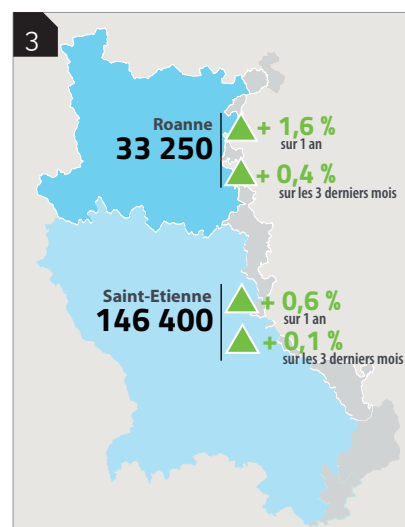
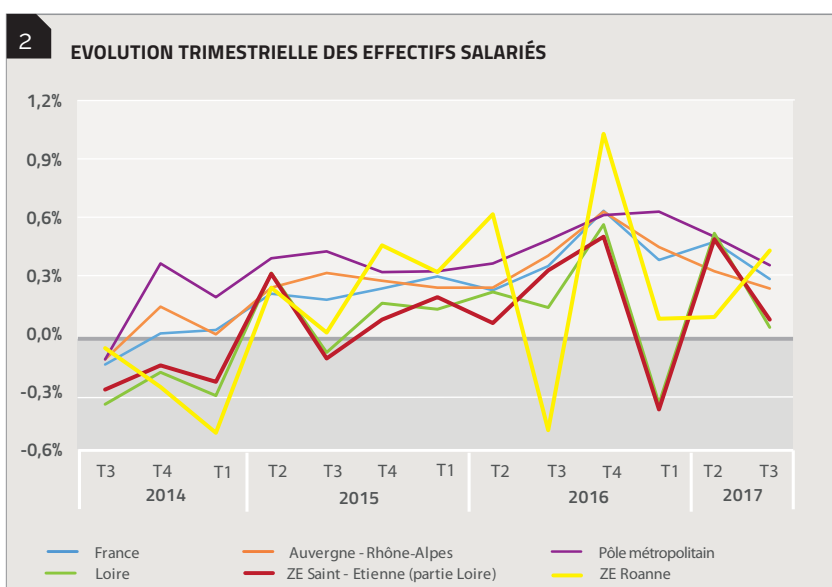
1	Effectifs sal. 2017 T3 (en nombre)	Evolution trimestrielle (en %)	Evolution trimestrielle (en nombre)	Evolution annuelle (en %)
France	18 145 350	+ 0,3%	+ 49 950	+ 1,8%
Auvergne-Rhône-Alpes	2 238 270	+ 0,2%	+ 5 050	+ 1,6%
Pôle métropolitain	1 004 320	+ 0,4%	+ 3 510	+ 2,1%
Loire	188 660	+ 0,0%*	+ 50*	+ 0,7%
Zone d'emploi de Roanne	33 250	+ 0,4%*	+ 140*	+ 1,6%
Zone d'emploi de Saint-Etienne	146 400	+ 0,1%*	+ 100*	+ 0,6%

* L'évolution trimestrielle des effectifs salariés ligériens (+50 postes) est inférieure à celle des zones d'emploi de Saint-Etienne et de Roanne (+240). Ce constat s'explique par l'évolution des effectifs des communes ligériennes situées dans les zones d'emploi d'Annonay, de Lyon, de Vienne Roussillon et de Villefranche-sur-Saône.

STABILISATION DES EFFECTIFS SALARIÉS DANS LA LOIRE

En augmentation au 2^e trimestre 2017, le nombre d'effectifs salariés ligériens stagne au 3^e trimestre. La progression des effectifs, bien que plus faible, se poursuit aux niveaux régional et national ainsi que dans le Pôle métropolitain.

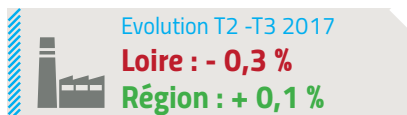
Alors que les effectifs salariés de la zone d'emploi de Saint-Etienne ralentissent leur croissance au 3^e trimestre 2017 (+ 0,1 %), Roanne se distingue par une croissance (+ 0,4 %) d'autant plus marquée que les effectifs s'étaient stabilisés au trimestre précédent.



COMMERCE ET SERVICES : DEUX SECTEURS PARTICULIÈREMENT DYNAMIQUES

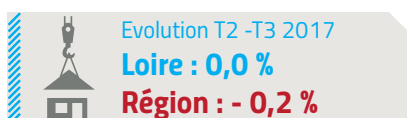
L'INDUSTRIE : DES PERTES D'EFFECTIFS QUI S'ACCROISSENT

L'industrie ligérienne subit de nouvelles baisses d'effectifs au 3^e trimestre 2017 (-140 postes). Sur la même période, l'industrie diminue de manière moins forte à l'échelle nationale, augmente au niveau régional.



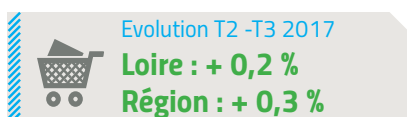
LA CONSTRUCTION : UNE STABILISATION DES EFFECTIFS

Après une augmentation des effectifs au 2^e trimestre 2017, le nombre de postes salariés de la construction ligérienne se maintient au 3^e trimestre. Alors que les effectifs nationaux confirment leur hausse, les effectifs régionaux diminuent.



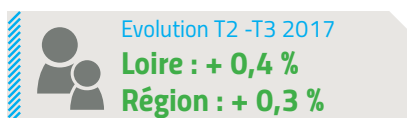
LE COMMERCE : RETOUR À LA HAUSSE DES EFFECTIFS

Après une rupture de tendance au 2^e trimestre 2017, la Loire voit à nouveau ses effectifs du secteur commerce progresser au 3^e trimestre 2017 (+ 50 postes). La croissance des effectifs se poursuit au niveau régional et national.



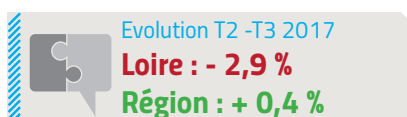
LES SERVICES : UNE CROISSANCE DES EFFECTIFS QUI SE CONFIRME

En augmentation continue depuis le 1^{er} trimestre 2017, les effectifs des services ligériens accentuent leur croissance au 3^e trimestre 2017, gagnant ainsi 380 postes. Cette tendance est également visible aux niveaux régional et national.

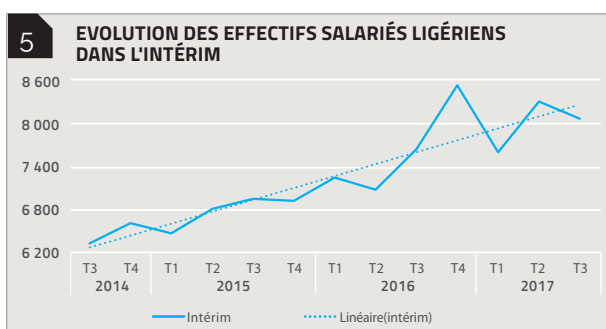
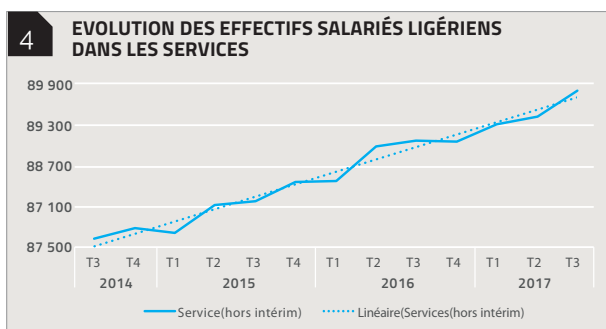
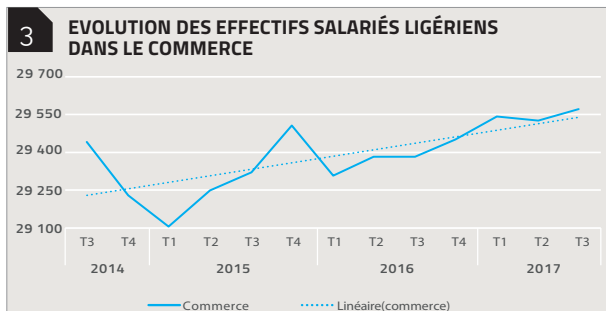
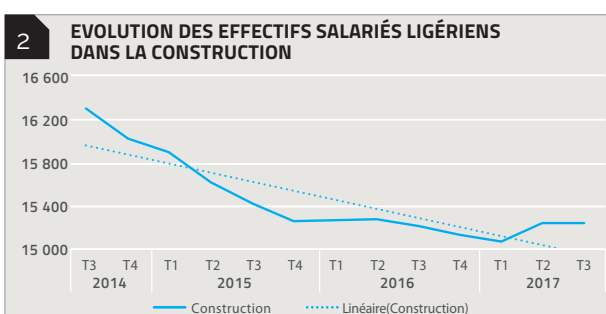
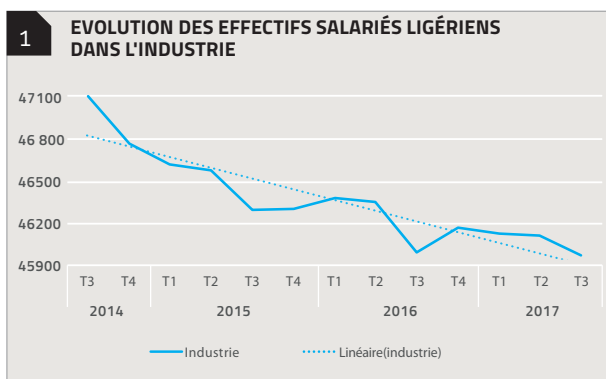


L'INTÉRIM : RETOUR À LA BAISSÉ DES EFFECTIFS

L'intérim constitue un bon indicateur de tendance. Ce sont les premiers contrats impactés en période économique moins favorable. La Loire perd de nombreux effectifs au 3^e trimestre 2017 (- 240 postes), contrairement aux niveaux régional et national qui en gagnent (respectivement + 0,4 % et + 1,5 %).



1, 2, 3, 4 et 5. graphiques : Source : Urssaf-Acoss (données CVS), traitement epures



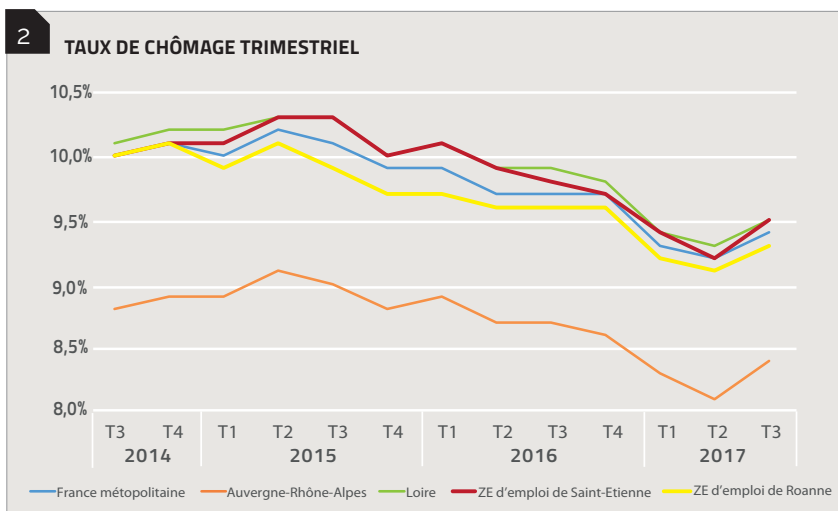
CHÔMAGE

ET DEMANDEURS D'EMPLOI

1	DEFM 2017 T3 (en nombre)	Evolution trimestrielle (en %)	Evolution trimestrielle (en nombre)	Evolution annuelle (en %)
France	3 446 780	+ 5,3%	+ 174 130	- 0,6%
Auvergne-Rhône-Alpes	388 590	+ 5,8%	+ 21 460	- 1,1%
Pôle métropolitain	157 150	+ 5,8%	+ 8 660	- 0,3%
Loire	37 980	+ 4,7%	+ 1 700	- 2,5%
Zone d'emploi de Roanne	6 620	+ 1,9%	+ 130	- 1,9%
Zone d'emploi de Saint-Etienne	28 480	+ 5,2%	+ 1 400	- 2,3%

HAUSSE DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA LOIRE

Au 3^e trimestre 2017, la Loire compte près de 37 980 DEFM de catégorie A. Ce nombre augmente de 4,7 % par rapport au trimestre précédent, mais de manière plus modérée que dans le Pôle métropolitain, en Région et en France. Sur un an, tous les territoires enregistrent une baisse du nombre de demandeurs d'emploi, baisse plus marquée dans les territoires ligériens.



LE TAUX DE CHÔMAGE REPART À LA HAUSSE

Après cinq trimestres consécutifs de baisse, le taux de chômage de la Loire repart à nouveau à la hausse (augmentation de 0,2 point).

Alors que le taux de chômage des zones d'emploi de Saint-Etienne et de Roanne approchent les niveaux départemental et national (entre 9,3 % et 9,5 %), le taux de chômage régional est nettement inférieur (8,4 %).

Au sein du Pôle métropolitain, le taux de chômage varie de 6,6 % dans la zone d'emploi de Villefranche-sur-Saône à 9,5 % dans celle de Saint-Etienne.

Evolution T2 -T3 2017

Loire : + 0,2 point
Région : + 0,3 point

1. tableau : Source : STMAT (données brutes) traitement epures / 2. graphique : Source : INSEE (données CVS), traitement epures

GLOSSAIRE :

ACOSS : Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale

AFDCC : Association Française des Credit Managers et Conseils. C'est l'AFDCC qui a souhaité définir un score de santé financière des entreprises.

CVS : Corrigé des Variations Saisonnières

DEFM : Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois

INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

SMPT : Salaire Moyen Par Tête

T : Trimestre

URSSAF : Union de Recouvrement pour la Sécurité Sociale et les Allocations Familiales

ZE : Zone d'Emploi

LES PARTENAIRES :

Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale Chambre de Commerce et d'Industrie LYON METROPOLE Saint-Etienne ; Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Loire ; Communauté d'Agglomération Loire Forez ; Emplois Loire Observatoire ; Département de la Loire ; Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi – Antenne de la Loire ; Forez Est ; Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques ; Pôle Emploi de la Loire ; Pôle Métropolitain ; Saint-Etienne Métropole ; Schéma de COhérence Territoriale du Sud Loire ; Union de Recouvrement des cotisations de la Sécurité Sociale et d'allocations Familiales – Antenne Loire ; Université de Saint-Etienne.

MÉTHODOLOGIE ET SOURCES.

Le champ du secteur privé **Acess-Urssaf** couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande, la santé non marchande, l'emploi par les ménages de salariés à domicile et les salariés relevant du régime agricole. L'emploi salarié privé et la masse salariale sont renseignés dans les bordereaux de cotisations, substitués depuis mars 2015, par les déclarations sociales nominatives (DSN).

- **Effectif salarié** : nombre de salariés de l'établissement ayant un contrat en cours le dernier jour de la période. Tous les salariés, à temps complet ou à temps partiel, comptent pour un, indépendamment de la durée du travail. Cet effectif est mesuré chaque trimestre.

- **Salaires Moyens Par tête du trimestre** : rapport entre la masse salariale du trimestre et l'effectif moyen observé sur le trimestre.

- **Masse salariale** : montant total des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales. Elle correspond au salaire de base auquel s'ajoutent des compléments légaux, conventionnels ou attribués à l'initiative de l'employeur sous forme de commissions, de primes, de rémunération des heures supplémentaires, de gratifications et d'avantages en nature.

Les données sont provisoires pour le trimestre étudié et sont désaisonnalisées pour corriger notamment l'impact des versements de primes et les fluctuations saisonnières de l'emploi. Pour ces raisons, les données peuvent être légèrement révisées sur les périodes antérieures, essentiellement sur le trimestre précédent. De plus, la mise en œuvre progressive de la DSN, ainsi que la refonte de la chaîne de traitement statistique des effectifs salariés associée, conduit aussi à des révisions durant la phase de montée en charge.

Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois : personnes inscrites à Pôle emploi et ayant une demande au cours du dernier jour du mois et tenus de faire les actes positifs de recherche d'emploi. Catégorie A : DEFM n'ayant exercé aucune activité au cours du mois.

Taux de chômage localisé : rapport entre le nombre de chômeurs (Pôle emploi) à la population active estimée (à partir du dispositif d'estimations d'emplois localisées de l'INSEE). Le taux de chômage localisé est calculé par l'INSEE.

Score AFDCC : indicateur de la santé financière d'une entreprise proposé par le Bureau Van Dijk (base Diane). Il associe à la note une probabilité de défaillance. Ratios combinés : la rentabilité opérationnelle, l'impact financier, le fonds de roulement, la trésorerie nette, la capacité de financement, le poids des dettes fiscales et sociales. Seules les entreprises ayant publié leurs comptes pour l'année 2016 et dont le chiffre d'affaires est supérieur à 300k€ sont concernées.

Périmètre géographique : les données relatives à l'emploi et à la masse salariale n'étant pas disponibles à un niveau plus fin que la zone d'emploi dès lors qu'elles sont trimestrielles, les traitements à l'échelle du Pôle métropolitain correspondent au cumul des zones d'emploi de Saint-Etienne (partie ligérienne), Bourgoin-Jallieu, Vienne-Roussillon, Villefranche-sur-Saône et Lyon. Les données relatives au climat des affaires et aux DEFM correspondent aussi à la partie ligérienne de la zone d'emploi de Saint-Etienne. En revanche, le taux de chômage n'est disponible qu'à l'échelle globale de la zone d'emploi.



46 rue de la télématique
CS 40801
42952 Saint-Etienne cedex 1
tél : 04 77 92 84 00
fax : 04 77 92 84 09
mail : epures@epures.com
web : www.epures.com

Epures, l'Agence d'urbanisme de la région stéphanoise anime, pour le compte de ses partenaires, un observatoire de l'économie, résitué dans les dynamiques régionales et nationales.